

CONTRAT DE RESERVATION

NOM.....Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 Pays..... Tél..... Mail.....

LOCATION

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Chalet / <input type="checkbox"/> Mobil Home
<input type="checkbox"/> 2 Personnes (Basse saison)
<input type="checkbox"/> 4 Personnes
<input type="checkbox"/> 5 Personnes
<input type="checkbox"/> 6 Personnes
<input type="checkbox"/> 8 Personnes | <input type="checkbox"/> Bungalow « TITHOME »
<input type="checkbox"/> 2 Personnes (Basse saison)
<input type="checkbox"/> 4 Personnes
<input type="checkbox"/> 5 Personnes | <input type="checkbox"/> Chalet-Hôtel
Chambres
<input type="checkbox"/> 2 Personnes
<input type="checkbox"/> 3 Personnes |
|--|--|---|

Période de réservation : du/...../2012 au/...../2012.

Nombre d'adultes: Nombre d'enfants :
 Age.....

Véhicule: Oui / Non

Animaux: Oui / Non Race: N° Tatouage:.....

Adresse et N° Tél de votre Responsabilité civile:.....

CAMPING

Période de réservation : du/...../2012 au/...../2012.

Emplacement pour : Caravane Camping-car Tente

Nombre d'adultes: Nombre d'enfants :
 Age :

Électricité: Oui / Non

Véhicule: Oui / Non

Animaux: Oui / Non Race: N° Tatouage:.....

Adresse et N° Tél de votre Responsabilité civile:.....

REGLEMENT

Coût du séjour :Euros.

Montant à régler à la réservation, 25% du séjour soit Euros. La taxe de séjour+ la taxe additionnelle Départementale s'élève à 0,22 € pour toute personne de plus de 13 ans et par jour.

Mr et/ou Madame déclare(nt) avoir pris connaissance des tarifs en vigueur et des conditions générales de location.

A.....

Le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION - 2012

Généralités

Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être sous-louée. Pour des raisons de sécurité, la capacité d'accueil est limitée à un maximum de 4, 5, 6 ou 8 personnes selon le type de location. Les mineurs non accompagnés ne seront pas acceptés. Le locataire doit obligatoirement avoir une assurance « responsabilité civile ».

Chaque locataire ou campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

En aucun cas, le camping ne pourra être tenu responsable des pertes, vols d'objets, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

L'accès au camping en voiture est possible de 08h00 à 23h00. Au delà de ces horaires, les véhicules devront être stationnés sur le parking à l'entrée. La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à 10km/h.

Taxe de séjour

La taxe de séjour + la taxe additionnelle Départementale est en supplément du prix de la location selon le tarif en vigueur (soit 0,22 € par jour et par personne de plus de 13 ans).

Réservations

En juillet-août, les réservations s'effectuent du samedi au samedi (Arrivées entre 15h00 et 20h00 – Départs entre 8h00 et 11h00). En basse saison, les jours d'arrivées sont libres (Arrivées entre 14h00 et 19h00 – Départs entre 8h00 et 11h00). Toute arrivée avant la date et l'heure prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper la location retenue. La direction se réserve le droit de changer l'attribution des locations ou emplacements. Les emplacements nus sont disponibles de 12h à 12h. Toute arrivée avant l'heure prévue expose le vacancier à ne pouvoir occuper l'emplacement. Les emplacements seront réservés jusqu'à 19H le jour de la réservation. Passé ce délai, si le vacancier n'a pas prévenu, l'emplacement redeviendra libre et la nuit complète sera due.

Conditions de paiement

La demande de réservation doit être accompagnée d'un versement de 25% du montant du séjour à titre d'acompte. Le solde du séjour ainsi qu'une caution de 150€ sont à régler à l'arrivée. La caution sera rendue le jour du départ. En cas de départ en dehors des heures d'ouverture du bureau, la caution sera expédiée par courrier moins les déductions si dégâts constatés ou ménage non-effectué et après vérification de l'inventaire et de la propreté de la location, le nettoyage étant à la charge du locataire. A défaut, celui-ci devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de 50€ pour le nettoyage. L'inventaire de fin de location devra être identique à celui du début de location, tout objet manquant devra être remplacé ou payé par le locataire.

Annulation

Toute annulation devra être faite par lettre recommandée. L'acompte de 25% restera acquis au camping. Pour une annulation faite dans les quinze jours qui précède l'arrivée, le règlement du séjour complet sera dû. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé quelle qu'en soit la raison.

Les locations seront conservées 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, la location redeviendra libre et le séjour sera dû dans son intégralité.

Visiteurs

Les visiteurs doivent, dès leur arrivée se présenter à l'accueil et régler le tarif en vigueur. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent respecter le règlement du camping. Leur véhicule doit stationner sur le parking extérieur.

Animaux

Dans les locations, un seul animal est autorisé s'il est vacciné (présenter le carnet de vaccination) et s'il pèse moins de 10kg. L'animal est facturé en supplément au tarif du camping. Il doit toujours être tenu en laisse et ne pas rester seul dans la location.